

Baccalauréat technologique

SESSION 2016

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE

Série : sciences et technologies du management et de la gestion

Durée de l'épreuve : 2 heures 30

Coefficient : 2

Les calculatrices ne sont pas autorisées.

Le/la candidat/e doit répondre à toutes les questions de la 1^{re} partie.
10 points

Le/la candidat/e traitera au choix un seul des quatre exercices de la 2^{de} partie.
10 points

Ce sujet comporte 12 pages.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

La feuille **annexe page 12** est à remettre avec la copie d'examen

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE - Série STMG	SESSION 2016	
Épreuve : histoire - géographie	SUJET	
	Coefficient : 2	Page 1/12
16HGMGPO1	Durée : 2 h 30	

PREMIÈRE PARTIE

Questions d'histoire

1. Nommer un président de la République et son premier ministre pendant une période de cohabitation en France sous la V^e République. **(2 points)**
2. Justifier l'affirmation suivante : « La fin de la guerre froide laisse place à un monde multipolaire ». **(2 points)**
3. Citer un dirigeant politique présent à la conférence de Bandung. **(1 point)**

Questions de géographie

4. Compléter le planisphère en localisant et en nommant les éléments de la légende sur le fond de carte en annexe. **(2 points)**
5. Citer deux facteurs expliquant le rôle croissant des FTN dans l'économie mondiale. **(2 points)**
6. Citer un exemple de la dimension culturelle de la francophonie. **(1 point)**

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE - Série STMG	SESSION 2016	
Épreuve : histoire - géographie	SUJET	
	Coefficient : 2	Page 2/12
16HGMGPO1	Durée : 2 h 30	

SECONDE PARTIE

Le/la candidat/e traitera au choix un seul des quatre exercices.

Exercices portant sur les sujets d'étude du programme d'histoire

Exercice n°1 - Sujet d'étude : l'Algérie de 1954 à 1962

Document 1 : la situation algérienne vue par l'écrivain Albert Camus (1955).

En octobre 1955, Albert Camus (1913-1960) adresse une lettre publiée dans « Communauté algérienne », le journal d'Aziz Kessous, militant algérien.

Supposer que les Français d'Algérie puissent maintenant oublier les massacres de Philippeville¹ et d'ailleurs, c'est ne rien connaître au cœur humain. Supposer, inversement, que la répression une fois déclenchée puisse susciter dans les masses arabes la confiance et l'estime envers la France est un autre genre de folie. Nous voilà donc dressés les uns contre les autres, voués à nous faire le plus de mal possible, inexpiablement² [...].

Nous sommes condamnés à vivre ensemble. Les Français d'Algérie, dont je vous remercie d'avoir rappelé qu'ils n'étaient pas tous des possédants assoiffés de sang, sont en Algérie depuis plus d'un siècle et ils sont plus d'un million. Cela seul suffit à différencier le problème algérien des problèmes posés en Tunisie et au Maroc où l'établissement français est relativement faible et récent. Le « fait français » ne peut être éliminé en Algérie et le rêve d'une disparition subite de la France est puéril. Mais, inversement, il n'y a pas de raison non plus pour que neuf millions d'Arabes vivent sur leur terre comme des hommes oubliés : le rêve d'une masse arabe annulée à jamais, silencieuse et asservie, est lui aussi délirant. Les Français sont attachés sur la terre d'Algérie par des racines trop anciennes et trop vivaces pour qu'on puisse penser les en arracher. Mais cela ne leur donne pas le droit, selon moi, de couper les racines de la culture et de la vie arabes. J'ai défendu toute ma vie [...] l'idée qu'il fallait chez nous de vastes et profondes réformes. On ne l'a pas cru, on a poursuivi le rêve de la puissance qui se croit toujours éternelle et oublié que l'histoire marche toujours et ces réformes, il les faut plus que jamais [...].

Oui, l'essentiel est de maintenir, si restreinte soit-elle, la place du dialogue encore possible ; l'essentiel est de ramener, si légère, si fugitive qu'elle soit, la détente. Et pour cela, il faut que chacun de nous prêche l'apaisement aux siens. Les massacres inexcusables des civils français entraînent d'autres destructions aussi stupides, opérées sur la personne et les biens du peuple arabe. On dirait que des fous, enflammés de fureur, conscients du mariage forcé dont ils ne peuvent se délivrer, ont décidé d'en faire une étreinte mortelle. Forcés de vivre ensemble, et incapables de s'unir, ils décident au moins de mourir ensemble. Et chacun, par ses excès renforçant les raisons et les excès de l'autre, la tempête de mort qui s'est abattue sur notre pays ne peut que croître jusqu'à la destruction générale. Dans cette surenchère incessante, l'incendie gagne, et demain l'Algérie sera une terre de ruines et de morts que nulle force, nulle puissance au Monde, ne sera capable de relever dans ce siècle.

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE - Série STMG	SESSION 2016	
Épreuve : histoire - géographie	SUJET	
	Coefficient : 2	Page 3/12
16HGMGPO1	Durée : 2 h 30	

Il faut donc arrêter cette surenchère et là se trouve notre devoir, à nous, Arabes et Français, qui refusons de nous lâcher les mains. Nous, Français, devons lutter pour empêcher que la répression ose être collective et pour que la loi française garde un sens généreux et clair dans notre pays ; pour rappeler aux nôtres leurs erreurs et les obligations d'une grande nation qui ne peut, sans déchoir, répondre au massacre xénophobe par un déchaînement égal ; pour activer enfin la venue des réformes nécessaires et décisives qui relanceront la communauté franco-arabe d'Algérie sur la route de l'avenir. Vous, Arabes, devez de votre côté montrer inlassablement aux vôtres que le terrorisme, lorsqu'il tue des populations civiles, outre qu'il fait douter à juste titre de la maturité politique d'hommes capables de tels actes, ne fait de surcroît que renforcer les éléments anti-arabes, valoriser leurs arguments, et fermer la bouche à l'opinion libérale française qui pourrait trouver et faire adopter la solution de conciliation.

On me répondra, comme on vous répondra, que la conciliation est dépassée, qu'il s'agit de faire la guerre et de la gagner. Mais vous et moi savons que cette guerre sera sans vainqueurs réels [...].

¹Le 20 août 1955, les indépendantistes algériens manifestent dans les rues de Philippeville (aujourd'hui Skikda) et El-Alia. Plusieurs dizaines d'hommes, de femmes, d'enfants sont tués. Les colons et les militaires réagissent en massacrant à leur tour des musulmans pris au hasard dans la rue, faisant officiellement 1 273 morts.

²Qui ne pourra plus cesser.

Source : Albert Camus, *Actuelles III. Chroniques algériennes, 1939-1958*, Paris, Gallimard, 1958, p. 85 à p. 87.

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE - Série STMG	SESSION 2016	
Épreuve : histoire - géographie	SUJET	
	Coefficient : 2	Page 4/12
16HGMGPO1	Durée : 2 h 30	

Document 2 : bulletins de vote et résultats du référendum du 1^{er} juillet 1962



RÉSULTATS DU REFERENDUM

Inscrits : 6 549 736
 Votants : 6 017 800
 Suffrages exprimés : 5 992 115
 Bulletins nuls : 25 565
 Oui : 5 975 581
 Non : 16 534

Source : Keystone-France, ministère de l'Intérieur

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE - Série STMG	SESSION 2016	
Épreuve : histoire - géographie	SUJET	
	Coefficient : 2	Page 5/12
16HGMGPO1	Durée : 2 h 30	

Questions :

1. Caractériser les deux communautés présentes en Algérie dans les années 1950 (documents 1 et 2).
2. Quelles sont, d'après Camus, les différentes causes de la guerre (document 1) ?
3. Quelles formes différentes prend le conflit (document 1) ?
4. Identifier et expliquer les deux étapes du processus mettant fin à la guerre d'Algérie (document 2).

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE - Série STMG	SESSION 2016	
Épreuve : histoire - géographie	SUJET	
	Coefficient : 2	Page 6/12
16HGMGPO1	Durée : 2 h 30	

Exercice n° 2 - Sujet d'étude : l'Union indienne à partir de 1947

Document 1 : les mutations de la puissance indienne

Le décollage économique de l'Inde commence dans les années 1980. Sur cette période, la croissance dépasse pour la première fois les 5%, grâce à la révolution verte accomplie dix ans plus tôt. Les mesures adoptées en 1991 vont accélérer le rythme. Cette année-là, le pays, confronté à une crise des paiements, est contraint de libéraliser son économie pour obtenir l'aide du Fonds monétaire international (FMI). C'est la fin du système « *licence raj* », ou « permis roi », par lequel chaque entreprise devait obtenir des autorisations administratives pour importer, exporter ou démarrer une nouvelle production. L'Inde sort de longues décennies d'une économie administrée et planifiée. La hausse du produit intérieur brut (PIB), à son apogée au début des années 2000, a d'abord profité aux services, notamment informatiques. Fait unique dans l'histoire du développement, l'Inde a connu la révolution des services avant de connaître celle de l'industrie.

Des îlots d'excellence apparaissent ici ou là, comme l'industrie pharmaceutique ou automobile, mais, dans son ensemble, le secteur manufacturier enregistre de piètres¹ performances. Les raisons sont nombreuses : manque d'infrastructures, difficulté à acquérir des terrains pour construire des usines, rigidité de la législation du travail, bureaucratie rampante et parfois tatillonne, corruption. [...]

Le secteur tertiaire est incapable d'absorber à lui seul les 300 millions d'Indiens qui s'apprêtent à entrer sur le marché du travail d'ici à 2030, ni la main-d'œuvre qui doit quitter une agriculture au poids économique déclinant. [...]

À quelques kilomètres des campus informatiques rutilants² de Bangalore [...], sur des centaines d'hectares, des millions de roses sont cultivées chaque année, principalement destinées à l'exportation. [...] Le secteur horticole, est devenu, en Inde, le moteur de la croissance du secteur agricole, avec une production qui a presque doublé en dix ans. Outre les roses, l'Inde est devenue le premier producteur d'épices au monde et a entrepris de protéger les plantes médicinales convoitées par les laboratoires pharmaceutiques.

¹ Piètre : mauvais.

² Rutilant : flambant neuf, éclatant.

Source : Julien Boussou, « Les niches de l'excellence de l'industrie », *Le Monde, Hors-série, L'Inde, le réveil*, janvier 2014, p. 52 à p. 54

Questions :

1. Expliquer la phrase soulignée.
2. Décrire l'évolution du rôle de l'État dans l'économie indienne.
3. Relever deux succès économiques de la puissance indienne aujourd'hui.
4. Indiquer des limites au développement économique indien.

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE - Série STMG	SESSION 2016	
Épreuve : histoire - géographie	SUJET	
	Coefficient : 2	Page 7/12
16HGMGPO1	Durée : 2 h 30	

Exercice n° 3 - Sujet d'étude : les migrations internationales

Document 1 : motivations des migrants et effets des migrations internationales

Malgré un contexte d'inquiétude dans la mondialisation et ses compétitions économiques et sociales, ce dynamisme migratoire est une bonne chose pour l'économie mondiale, estime l'Organisation internationale du travail (OIT). [...]

Liés à la mondialisation, à l'évolution démographique, aux conflits, aux inégalités de revenu ou encore au changement climatique, les flux migratoires s'amplifient. Toujours plus de personnes franchissent les frontières pour trouver un emploi. Ainsi, « 30% des jeunes d'Asie du Sud et d'Afrique subsaharienne souhaiteraient s'installer de façon permanente à l'étranger » indique l'OIT. [...] En 2014, les migrants représentaient 3% de la population mondiale, et leur nombre a augmenté de 57 millions depuis 2000. Si la crise économique mondiale de 2008 et des années suivantes a ralenti le mouvement, l'OIT estime que « les migrations s'intensifieront probablement dans un avenir prévisible. » Les directions de ces flux ont évolué, et les mouvements Sud-Sud se sont accentués. De 2000 à 2013, ils ont constitué 57% de l'ensemble des flux migratoires.

La crise des économies développées, une certaine amélioration de la qualité des emplois et des revenus dans les pays émergents expliquent ces changements. L'OIT cite l'exemple de l'augmentation considérable de la migration vers le Moyen-Orient. Le taux de croissance annuel des migrations vers cette région du monde était de 6,9% durant la première décennie du siècle, alors qu'il n'était que de 0,8% de 1990 à 2000. Aujourd'hui 48% des migrants sont des femmes. En Asie, cette moyenne tombe à 41,6%. Et selon les chiffres des Nations Unies, les 20-34 ans représentent 28% des migrants internationaux, quand les moins de 20 ans représentent 15%. [...]

« Selon une estimation, une augmentation de 3% du nombre des travailleurs migrants des pays en développement vers les pays à revenu élevé se traduirait en 2025 par des gains de 356 milliards de dollars (262 milliards d'euros) pour l'économie mondiale, soit une progression de 0,6% du revenu mondial », écrivent les auteurs du rapport, en se fondant sur des données de la Banque mondiale. Les migrants contribuent plus aux impôts et aux charges sociales qu'ils n'en reçoivent de bénéfiques, explique ainsi l'OCDE¹, dans une note publiée le 20 mai, consacrée aux bienfaits de l'immigration sur les économies des pays de l'OCDE. La main-d'œuvre immigrée ne représente donc pas un danger pour les salariés natifs d'un pays. Ils sont plus exposés, vulnérables et sont les premiers à perdre leur emploi. [...]

Les politiques de restriction de l'accès aux marchés du travail, de renforcement des contrôles aux frontières, ne font qu'aggraver le problème. Les contraintes et les restrictions, loin de décourager les migrants, figent leur mobilité. Installés dans un pays, ces salariés étrangers ne prennent pas le risque d'en repartir, même s'ils ont perdu leur emploi, de crainte de ne pouvoir y revenir. Environ 10 à 15% du total des flux concernaient la migration irrégulière. Ce sont les populations les plus vulnérables, rappelle l'OIT.

¹ OCDE : Organisation de coopération et de développement économique, regroupant la plupart des pays développés

Source : Rémi Barroux, « 230 millions de migrants dans le monde, des flux qui ne cessent d'augmenter », *Le Monde*, 29 mai 2014

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE - Série STMG	SESSION 2016	
Épreuve : histoire - géographie	SUJET	
	Coefficient : 2	Page 8/12
16HGMGPO1	Durée : 2 h 30	

Questions :

1. Indiquer au moins trois facteurs expliquant l'augmentation des flux migratoires mondiaux.
2. Dans quelles directions les flux migratoires s'opèrent-ils ?
3. Montrer que les migrants ont des profils variés.
4. Quels sont les effets économiques de ces migrations ?

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE - Série STMG	SESSION 2016	
Épreuve : histoire - géographie	SUJET	
	Coefficient : 2	Page 9/12
16HGMGPO1	Durée : 2 h 30	

Exercice n°4 - sujet d'étude : transports et routes maritimes

Document 1 : la piraterie maritime

La piraterie maritime¹ est une menace difficile à définir, appréhender et contrecarrer, [...] également une menace évolutive. Selon les régions, les pirates peuvent être plus ou moins proches de mouvements indépendantistes, politiques, terroristes, ou le plus souvent du grand banditisme. Quelle que soit la menace considérée, la réponse ultime est *in fine* à terre, en aidant d'une part à la mise en place d'un État de droit dans le cas d'un État failli² comme la Somalie et, d'autre part, en favorisant une dynamique sécuritaire interne propre aux pays riverains des zones « piratogènes ». [...]

Or, les États, pour certains « complaisants » et corrompus, ont souvent des priorités internes différentes et refusent d'être dépourvus de leurs prérogatives. [...] C'est le cas du Nigéria qui refuse toute intervention étrangère dans ses eaux territoriales, et, dans une moindre mesure, de l'Indonésie et des États riverains du détroit de Malacca [...] qui refusent toute ingérence étrangère dans la zone. Enfin, la mer est un bien commun aux États, et les pirates se jouent bien des frontières, incitant, voire contraignant des États à travailler ensemble pour apporter une réponse régionale et globale à une menace transnationale. [...] Chacun des porte-conteneurs susceptibles d'être pris pour cible représente un enjeu économique de taille. La valeur embarquée est énorme, transportant l'équivalent de 6 000 camions semi-remorques. Or, parmi les zones les plus en proie à la piraterie, [...] 30 000 tankers et porte-conteneurs transitent chaque année. Cela représente 30% du trafic pétrolier et 70% du trafic marchand du monde. Les trois-quarts du trafic maritime [...] passent par le détroit de Malacca, soit 300 navires par jour, dont 25 pétroliers. [...]. Les enjeux stratégiques et économiques sont donc primordiaux, en cas de déstabilisation majeure de ces zones maritimes. [...]

La piraterie [...] a connu une diminution significative grâce aux succès de l'opération de l'Union européenne Atalante et de l'opération de l'OTAN *Ocean Shield*. [...] On dénombrait encore une cinquantaine d'otages dans la région à la mi-avril 2014. [...] La baisse des attaques ne signifie pas la fin du fléau³. La piraterie maritime, contrairement au terrorisme, est un modèle économique qui répond à une logique non pas idéologique, comme le terrorisme, mais de rentabilité. [...] Plusieurs grandes coalitions navales sont déployées dans l'océan Indien [...] : opération dirigée par les Américains CTF 151, opération européenne EUNAVFOR Atalante, et aussi présence de flottes russes, chinoises, japonaises, malaisiennes ou singapouriennes [...]. À ces actions s'ajoutent les mesures judiciaires contre les pirates capturés. Les pirates peuvent encourir jusqu'à 30 ans de prison.

¹ « Tout acte d'abordage contre un navire avec l'intention de commettre un vol ou tout autre crime en utilisant la force », selon le Bureau Maritime International (BMI).

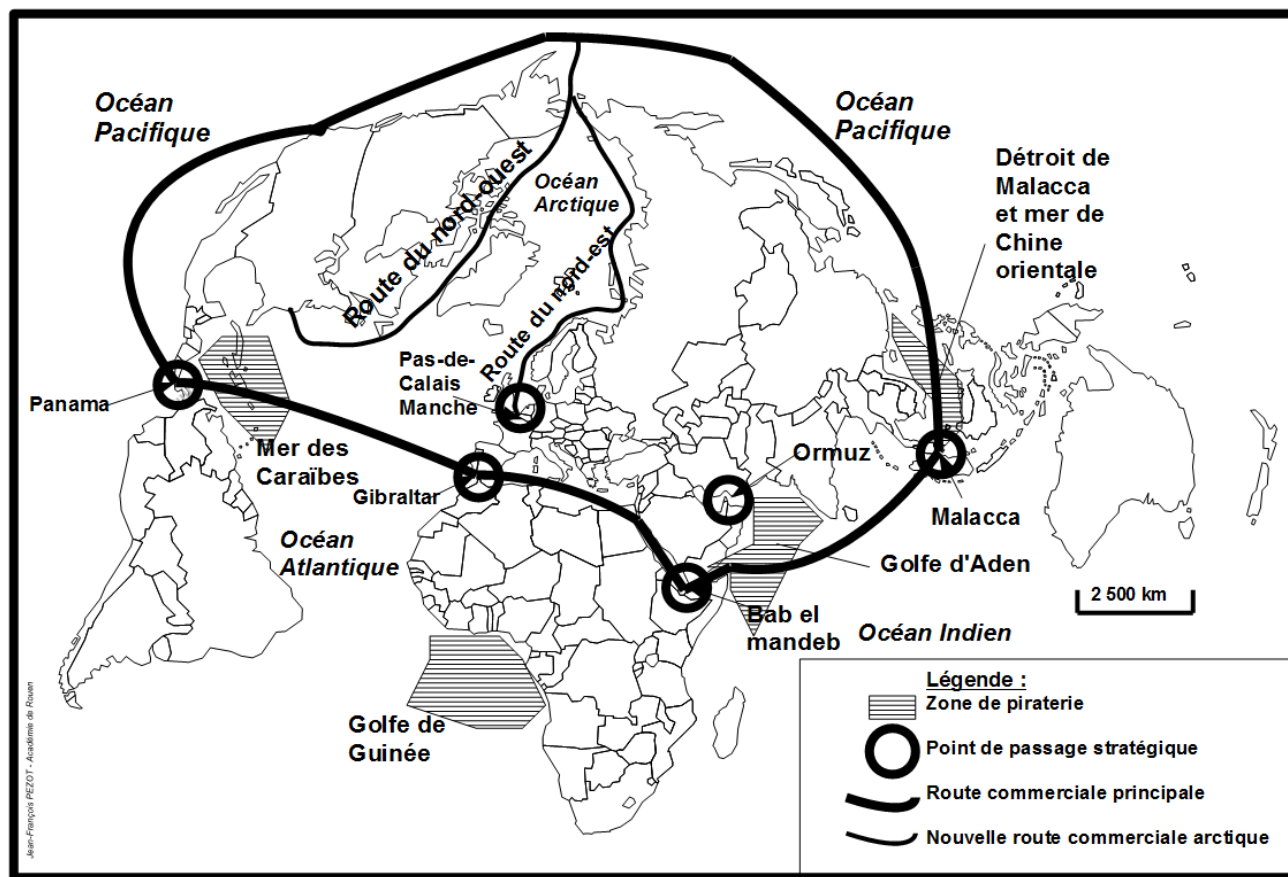
² État failli : État en échec.

³ Fléau : mal, désastre.

Source : Edouard Pflimlin, « La piraterie maritime : quelles tendances ?, basculement d'un golfe à l'autre en Afrique, et persistance en Asie du Sud-Est », www.diploweb.com/La-piraterie-maritime-quelles.html, juin 2014.

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE - Série STMG	SESSION 2016	
Épreuve : histoire - géographie	SUJET	
	Coefficient : 2	Page 10/12
16HGMGPO1	Durée : 2 h 30	

Document 2 : les routes maritimes et les passages stratégiques mondiaux du commerce mondial.



Source : d'après Antoine Frémont et Anne Frémont-Vanacore, *Géographie des espaces maritimes*, La Documentation Photographique, 2015.

Questions :

1. Indiquer les zones exposées à la piraterie maritime (documents 1 et 2).
2. Relever et expliquer les causes de la piraterie maritime (documents 1 et 2).
3. Pourquoi la piraterie est-elle un fléau pour le commerce international (documents 1 et 2) ?
4. Quelles solutions sont mises en place pour lutter contre la piraterie ? Avec quelle efficacité et quelles limites (documents 1 et 2) ?

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE - Série STMG	SESSION 2016	
Épreuve : histoire - géographie	SUJET	
	Coefficient : 2	Page 11/12
16HGMGPO1	Durée : 2 h 30	




ANNEXE

À remettre avec la copie d'examen



L'inégale intégration des territoires dans la mondialisation

Légende :

-  Une puissance émergente
-  Deux villes mondiales
-  Un PMA (pays moins avancé)

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE - Série STMG	SESSION 2016	
Épreuve : histoire - géographie	SUJET	
	Coefficient : 2	Page 12/12
16HGMGPO1	Durée : 2 h 30	